

Course pédestre Trail des Sept-Mares

Lemair était intouchable

Alexandre Lemair, l'ancien champion de France Espoirs de cyclisme sur route, s'est envolé à la mi-course pour empocher sa première victoire dans l'épreuve gonfrevillaise.

Sur le parcours d'un trail, toutes les portions peuvent permettre de creuser l'écart et pas toujours les plus exigeantes. Ce qu'Alexandre Lemair (VC Yvetot) a bien compris dimanche matin à l'occasion de la 17e édition du Trail des Sept-Mares, support de la deuxième manche du Trail Tour Normandie 2019, organisée par la Boussole Gonfrevillaise. « J'ai repris du temps dans les descentes », confiait le vainqueur du 22 km à l'arrivée. Jusqu'à la mi-course, l'ancien cycliste professionnel du VC Roubaix ne parvenait pas à se débarrasser de Christophe Plaissey (AS Total) toujours à quelques dizaines de mètres de sa foulée. « Le vent dans le dos lors des portions à découvert en début de course nous a permis de partir très fort et de distancer certains traileurs qui ont plus de mal à courir à 3'15" au kilomètre. Mais les montées sont très sèches et après un hiver où l'on fait beaucoup de route, il faut



Alexandre Lemair à l'arrivée sur la piste du stade Maurice Baquet

se réadapter. Dans les descentes, Christophe a été plus prudent ce qui m'a permis de me détacher. » Pour le Havrais Christophe Plaissey, point de déception une fois la ligne d'arrivée franchie. « Je savais qu'Alexandre était plus fort et je n'ai pas réussi à le crocher plus long-

temps, constatait le vainqueur de l'édition 2018 du 11 km. Le parcours est très technique avec beaucoup de devers, de grosses montées où l'on marche les mains sur les genoux. Et sur la dernière portion de la boucle, on rattrape les coureurs du 11 km. Les positions se sont ensuite figées pour le podium mais il ne fallait pas craquer. » Nicolas Martin (HAC) finissait 3e.

pratiquement tout le long, expliquait la Havraise. Je n'arrivais pas avec beaucoup d'entraînement sur cette course mais le fond était là et ça a marché. »

Sur le 11 km, la victoire est revenue à Sébastien Masbous (non-licencié). Il a devancé de dix-huit secondes Olivier Gerbron (LHSA). Classée 9e au scratch, Delphine Gaudry (ASCH) a terminé première féminine, avec une marge d'avance confortable sur Hélène Brival.

LES CLASSEMENTS

22 km : 1. Alexandre Lemair (VC Yvetot) 1 h 32'30" ; 2. Christophe Plaissey (AS Total) à 2'53" ; 3. Nicolas Martin (HAC) à 4'59" ; 4. Jérôme Neveu (LHSA) à 5'02" ; 5. Romain Sauvaire (LFA) à 6'40" ; 6. Sylvain Goulard (LHSA) à 7'30" ; 7. Willy Dujardin (Sidel) à 8'30" ;

8. Johann Crochard (non licencié) à 8'40" ; 9. Yves Gilles (Team Dingo) à 8'57" ; 10. Abdel Fezaa (non licencié) à 9'21"...

1re féminine : Sophie Nicolas (LHSA), 86e du scratch en 2 h 03'53.

11 km : 1. Sébastien Masbous (non licencié) 47'27" ; 2. Olivier Gerbron (LHSA) à 18" ; 3. Rémi Debris (LFA) à 2'04" ; 4. Gwenael Forest (Bernay) à 2'56" ; 5. Jordan Surriray (non-licencié) à 3'50" ; 6. Thierry Bertin (LHSA) à 4'22" ; 7. Armand Deparis (non-licencié) à 4'37" ;

8. Tommy Guillin (non-licencié) à 5'31"...

1re féminine : Delphine Gaudry (ASCH) 9e du scratch en 53'06".

« Continuer à attirer les coureurs »

Le tracé 2019 a subi quelques modifications par rapport à l'an passé. « Il faut continuer à attirer les coureurs en leur proposant quelques nouveautés, expliquait Jean-François Leparc, président de l'association gonfrevillaise. Les sentiers empruntés par les coureurs du 22 km étaient différents. »

Des sentiers qui ont valu à Marie Fronty de chuter à deux reprises dans la course féminine : « Sur le plat on reprend de la vitesse et on est moins vigilant. » Deux chutes sans gravité qui ne l'ont pas empêché de prendre la 2e place finale, soit une position de mieux que l'an passé, derrière Sophie Nicolas (LHSA). « On a fait la course en tête



Sophie Nicolas (à gauche) a remporté le 22 km devant Marie Fronty

En bref

N3 : Agglo Sud surclassé par le leader

■ **Volley-ball.** Agglo Sud n'a pas bouleversé la hiérarchie ce dimanche face à Chartres, leader du championnat (défaite 3-0). Loin de leurs bases, les protégés de Jean-Baptiste Chalvet n'ont jamais semblé en mesure d'inquiéter leurs homologues. « Nous avons fait un match moyen, du moins pas assez suffisant pour faire douter l'adversaire, analyse l'entraîneur seinomarin. Nous sommes déçus, nous aurions pu faire mieux, mais au final le résultat est assez logique. » Une logique respectée et une confiance à recouvrer au plus vite. Au repos le week-end prochain, les Normands, avant-derniers au classement, enchaîneront ensuite une série de deux rencontres de la plus haute importance. Face à Caen, la lanterne rouge, puis à l'extérieur contre Châteaudun, un autre candidat au maintien, ensuite. Le tournant de la saison pour Agglo Sud ? À Chartres, C'Chartres bat Agglo Sud 3 sets à 0 (25-20, 25-19, 25-17)

Rouen dans la zone rouge

En déplacement ce dimanche à Châteaudun, un adversaire direct pour le maintien, l'ASPTT Rouen/Mont-Saint-Aignan, premier non-relégable après le succès acquis la semaine passée devant Caen, avait l'opportunité de mettre les voiles et de s'éloigner un peu plus encore des places de relégables. Un rendez-vous finalement manqué et une défaite lourde de conséquences (3-0). Battus sur un score sans appel, les protégés de Marga Thoumire replongent dans la zone rouge. Avec quatre matches à disputer avant la clôture du championnat et trois points de retard sur le Sporting Club Coutançais, leur prédécesseur au classement, les Normands se retrouvent dans une situation bien inconfortable. Les Rouennais seront au repos le week-end prochain, avant d'entamer un sprint final qui s'annonce déjà éprouvant. À Châteaudun, Châteaudun bat ASPTT Rouen/Mont-Saint-Aignan 3 sets à 0 (25-23, 25-18, 25-21).